

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2017

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, Mme COPIE Magali, M GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte

Procuration : Melle MENADI Cindy à Mr ALIBERT Christian

Absents excusés : Mr GUEZE Daniel, Melle MENADI Cindy

Absents : M. BOIS Bernard, M. BOULON Thierry

Secrétaire de séance : Mme HAYART Amandine

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – CREATION EMPLOI AGENT RECENSEUR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population de Châteauneuf de Vernoux aura lieu durant les mois de Janvier et Février 2018 (du 18 janvier 2018 au 17 février 2018)

Il informe également l'assemblée que Melle CHIROUZE Claire domiciliée sur Silhac est intéressée par cette mission temporaire.

Il propose au Conseil Municipal :

- de créer un emploi d'agent recenseur (agent non titulaire)
- de nommer par arrêté municipal Melle CHIROUZE Claire en qualité d'agent recenseur
- de fixer la rémunération de l'agent recenseur

Après discussion et délibération, unanimement les membres du Conseil Municipal :

- décident de créer un poste d'agent recenseur à temps non complet (25h) pour la période du 18 janvier 2018 au 17 février 2018, rémunéré sur la base de l'indice brut , indice majoré .
- Demande à Monsieur le Maire de rédiger l'arrêté nommant Claire CHIROUZE en qualité qu'agent recenseur sur l'emploi ainsi créé.
- Demande l'inscription des crédits correspondants au budget primitif 2018.

DESIGNATION DELEGUES POUR LE SIVOM

Suite à la création au premier janvier 2018 du Syndicat d'eau potable Crussol-Pays de Vernoux issue de la dissolution des Syndicats d'eau de Vernoux et de Saint-Péray, il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour siéger à ce nouveau conseil syndical.

Après en avoir délibéré, les membres d'un conseil municipal désignent à l'unanimité :

Délégués titulaires : Monsieur ALIBERT Christian
Monsieur GUEZE Daniel

Délégué suppléant : Madame MACHISSOT Ginette

MAISON DES ARTISANS

L'étude de sol a été réalisée.

En terme de subvention seul la région s'est positionné pour un montant 108 330 € (soit 25 %).

En janvier, un dossier sera déposé auprès du Département.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ Monsieur le Maire fait le compte rendu de la commission des finances qui a eu lieu le 25 octobre 2017 :

Pour l'assainissement une hausse de 17,82 % pour les communes de l'ex CdC sera appliquée dès 2018 pour une facture d'eau de 120 m³

L'accès à la déchetterie devrait être payant pour les professionnels en juillet 2018

⇒ Monsieur le Maire fait lecture du bilan des consommations d'énergies sur la période 2014-2016. Entre 2014 et 2016, on observe une diminution de la consommation d'énergie de la commune de 1% et une augmentation de la dépense en énergie de 9 %.

Monsieur Guillaume GRIMAUD fait part qu'il serait souhaitable de faire encore plus d'économie d'énergie en coupant l'éclairage plus tôt le soir (en particulier à la Tour et au parking des Pessous)

⇒ Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'association « Les minots de Silhac » pour une demande d'aide financière pour le téléthon . Les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de répondre défavorablement à cette demande.

⇒ Monsieur le Maire fait lecture du rapport du Syndicat Eyrieux-Clair en date du 13 novembre 2017.

⇒ Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Tremplin demandant de réserver des Semaines d'intervention sur 2018.

Madame HAYART Amandine propose de prévoir un moment pour le broyage des déchets verts.

⇒ Au passage étroit dans le centre du village, voir pour ajouter un panneau indiquant la Priorité.

La séance est levée à 21h45.